Nogent sur Marne, le 10 Mai 2019

**Projet de santé du Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris-Est**

**Comment faire face au désert médical ?**

**Quelle organisation pour les soins et le maintien à domicile   
en ayant des aidants compétents ?**

**Sommaire**

1. Les 4 piliers de fonctionnement du Pôle sur les plans

* + Technologique
  + Humain
  + Managérial
  + Formation

2. La mission du Pôle pour les professionnels

3. L’offre de soins pour les bénéficiaires en soins de jour et objectifs

4. Pathologies et prises en charge

5. Public visé

6. Bénéfices patients

7. Organisation des équipes et professionnels à recruter

8. Bénéfices pour les professionnels de santé

9. Statut juridique de l’organisation

10. Budget prévisionnel du Pôle Santé

Le projet de santé du Pôle Santé Pluridisciplinaire est de créer un réseau de professionnels pouvant travailler ensemble de façon coordonnée, **intégrant les aspects médicaux psycho-sociaux**.

Le Pôle Santé vise à faciliter l’accès aux soins face à la **désertification médicale**. La demande est grandissante de patients qui ne savent plus comment s’adresser à un médecin, et aussi **face à des médecins non remplacés ou des médecins aspirant à une autre façon de travailler ensemble.**

**1 - Les 4 piliers de fonctionnement du Pôle Santé PSPPE :**

**Pilier 1 : L’innovation technologique :**

**A ce jour 3 applications informatiques sur mesure ont été développées :**

* **1 application pour gérer l’occupation des locaux** pour la mise à disposition d’espaces de travail pour les professionnels de santé. Elle est opérationnelle et fonctionne ;
* **1 application pour assister à distance les actions de coordination** et de **téléconsultation** avec un accès personnalisé pour des ateliers de prévention. Cette application serait complétée par la solution de **télémédecine** proposée par notre partenaire Doctolib ;

Concernant le partage d’informations médicales le Pôle choisira un hébergeur de données de santé : OVH, AWS, AZNetwork ou Coreye. Coreye est certifié hébergeur de données de santé par l’Etat français ;

* Une **application de soutien et de formation** à distance **pour les aidants « VERBATIM »**. Le projet proposé sera destiné au binôme proche aidant-aidé au but de l’optimisation de l’aidance et de la prévention des risques de maltraitance (par manque d’expérience), des ruptures familiales, sociales et professionnelles. Les actions de projet sous forme d’un jeu éducatif, impliqueront la sensibilisation / formation des aidants aux bonnes pratiques en matière d’accompagnement, la lutte contre le risque de maltraitance et le soutien pour établir la relation saine et durable dans le couple aidé-aidant malgré les effets de l’avancée en âge.

**Pilier 2 : Le positionnement sur le « Bien vieillir à domicile » et le « Bien vivre à domicile » malgré un handicap physique ou mental, grâce :**

* + A l’encadrement des activités par un médecin spécialiste de la médecine physique et de réadaptation et de la médecine du sport : **Professeur Antonio MARCELINO** inscrit au Conseil de l’Ordre des médecins de Créteil ;
  + Aux soins jours de réadaptation et de coordination de soins de supports pour les séniors, les personnes atteintes de pathologies ou douleurs chroniques, les enfants autistes ou hyperactifs.

**Pilier 3 : Le management et l’animation du Pôle dans un esprit collégiale avec une équipe pluri professionnelle déjà présente :**

* + 1 Médecin généraliste et cardiologue bénévole : le **Dr Jacques Labescat**
  + 1 Médecin spécialiste de la médecine physique et de réadaptation : le **Pr Dr Antonio Marcelino**
  + 1 Médecin généraliste : **Dr Patrick RAYMOND**
  + 1 Diététicienne spécialisée en miro-nutrition
  + 1 Psychologue clinicien spécialiste du diagnostic des personnes atypiques (autisme, asperger, Trouble de l’Attention et hyperactivité)
  + 1 Psychologue clinicienne spécialisée en psychiatrie, TCC et EMDR
  + 1 Psychologue clinicienne spécialisée en EMDR et Burn Out
  + 1 Pédicure-podologue
  + 2 Ostéopathes
  + 1 Chiropracteur
  + 1 Coordinatrice de soins de support dédiée aux thérapies complémentaires
  + 1 Réflexologue Diplômée D’état en pharmacie
  + 1 Educatrice spécialisée pour les autistes et les hyperactifs, intervenant à domicile
  + 2 Infirmiers intervenants à domicile dont un spécialisé pour les soins par ondes

de chocs de faible intensité pour la dysfonction érectile

* + 1 Médiatrice familiale

**Pilier 4 : Des programmes de formation pour les aidants**

* + Formation pour les aidants familiaux intégrant l’application VERBATIM
  + Formation pour les « Pro-Aidants » avec certification pour seconder les aidants familiaux non professionnels.
  + Voir programme en annexe. Equipe pédagogique en cours de constitution. Mise en place d’une première classe de 15 élèves prévus pour janvier 2020.

**Ces formations seront dispensées grâce aux partenaires du Pôle :**

* **Khépri Formation**, Centre de formation Datadocké, qui dispose de formateurs et coach expérimentés. Formation assurée également par le **Dr Christian ROCHE**, spécialiste de la santé intégrative et **Carole DOS SANTOS, psychologue** spécialiste de l’accompagnement et de la relation d’aide à domicile et dans les EHPAD.
* **Terra Ferma**, société scientifique, qui dispose d’une large base de contenus relatifs à la bientraitance envers les personnes âgées. Elle a développé VERBATIM, ce serious game à destination des aidants familiaux à partir de ces contenus, et en a déjà réalisé une maquette.
* **IDF Médical**, société spécialisée dans le matériel médical de soins à domicile, avec **Optim’Autisme**.

**2 - La mission :**

* Assurer la coordination thérapeutique pour maintenir la qualité de la prise en charge,
* Veiller à la cohérence du parcours de soins
* Proposer une éducation thérapeutique
* Faciliter la coopération entre les professionnels de santé pour réduire l’errance médicale des patients, dans un objectif de qualité de vie personnelle des patients. Il s’agit d’apporter une prise en charge favorisant le maintien à domicile ou le retour à l’emploi dans le cas de maladies chroniques grâce à une prise en charge globale de la douleur et de l’isolement.

**Objectifs du Pôle pour les professionnels :**

1. **Leur proposer de participer** 
   * Au maintien du renouvellement de l’offre de soins en analysant les besoins de santé,
   * A une réflexion d’organisation pour assurer la prise en charge des patients ;
2. **Faciliter leur installation** 
   * Contribuer au développement de solutions pour faciliter leur exercice,
   * Regrouper des professionnels de santé afin de créer une structure d’exercice coordonnée et pluri-professionnelle.

**La solution repose sur un concept informatique innovant permettant :**

* L’accès à un planning en ligne pour faire des réservations en fonction de ses vacations ou permanences à la demi-journée, à la semaine, ou à l’année,
* Des conditions d’installation au moindre coût grâce à une optimisation du temps et du partage des espaces de travail meublés,
* La flexibilité d’une tarification avantageuse qui n’est pas un loyer,
* La souplesse des horaires, liée au partage entre professionnels. Ce qui permet de concilier vie privée et vie professionnelle, en travaillant à temps partiel pour ceux ou celles qui le souhaitent.
* D’éviter toute prise de risque ou d’investissement personnel pour les jeunes médecins qui démarrent.

**3 – L’offre de soins pour les bénéficiaires**

L'articulation repose sur une approche globale du patient grâce à une plateforme de diagnostic et de réadaptation pour un retour facilité à la vie active. L’organisation d’une coordination de soins médicaux et de soins de support incluant les aspects psycho-sociaux permet de répondre aux nouveaux besoins des patients.

**Concrètement c’est :**  
- Accompagner le retour à domicile. Certains patients réapprennent avec les ergothérapeutes à faire les gestes quotidiens, adaptés à leur handicap,  
- Rompre l’isolement après une longue période hyper médicalisée pour reprendre le cours de sa vie,  
- Mettre en place des programmes d’éducation thérapeutique orientés vers la reprise de la vie active après un cancer, ou une longue maladie.

**C’est intégrer aussi les aspects médicaux psycho-sociaux dans la coordination de soins de support en :**

* Agissant auprès des aidants familiaux dans le cadre de la prévention post hospitalisation d’un proche. La plupart du temps, ces derniers ne sont absolument pas préparés à tout ce qu’il faut faire lors du retour à domicile.
* Mettant en place une médiation familiale en cas de tension de la famille ou de désaccord qui empêche le maintien à domicile.
* Prévoyant l’art-thérapie comme vecteur de lien social.

**Des Soins de jour**

Il s’agit d’une alternative à l’hospitalisation complète qui permet de dispenser des soins de réadaptation sans hébergement.

**Service de soins infirmiers à domicile :**

Cela permet d’assurer la **prolongation des soins et des traitements à la suite d'une hospitalisation**. Ces soins spécifiques visent à assurer le retour au domicile et à l'autonomie des patients et le maintien à domicile des personnes dépendantes.

**4 – Pathologies prises en charge :**

La rééducation orthopédique représente la moitié de la demande des prises en charge sur le marché. Le rôle du Pôle Santé est de compléter cette offre du marché par des soins de réadaptation neurologique, cardiaque et psychologique et d’intervenir pour :

* Education thérapeutique post-cancer
* Mieux vivre avec la douleur chronique
* Gestion de la douleur
* Vivre avec la maladie de Parkinson
* Accompagnement des diabétiques
* Addictions
* Prévention de l’obésité.

**5 – Public visé**

* Personnes vieillissantes,
* Personnes atteintes de maladies neurodégénératives,
* Personnes atteintes de handicap cognitif, physique.

**Des patients relevant :**

* De pathologies accompagnées de douleurs chroniques,
* De pathologies orthopédiques, cardiologiques.

**Des patients nécessitant :**

* Un accompagnement post-cancer
* Une reconstruction post burn-out
* Une prise en charge de soin en continu au retour à domicile après une hospitalisation (patients atteints de pathologies chroniques et invalidantes à caractère rhumatologique ou neurologique, d'autres souffrant de lombalgies ou de douleurs rebelles).

**6 – Bénéfices pour les patients**

Le maintien à domicile de personnes fragiles, souvent instables sur le plan médical, nécessitant des soins dans le cadre d’une prise en charge globale.

Il s’agit souvent d’une prise en charge importante qui peut se traduire par plusieurs passages par jour, soit de soignants auprès de patients qui relèvent de soins d’hygiène et d’actes techniques infirmiers, soit de **« Pro-Aidants »** venant soutenir ou remplacer les aidants familiaux.

**Pour les séniors, cela permet de :**

* Développer l’autonomie et le bien vieillir à domicile,
* Diminuer le nombre de jours d’hospitalisation qui participent à la dépendance des séniors,
* Réduire les coûts sociaux liés à des séjours hospitaliers trop longs.

**7 - Organisation des équipes**

* **Une équipe mobile**

Dans un objectif de maintien des personnes à leur domicile, l’équipe mobile accompagne, conseille et mène des actions de prévention auprès des séniors, de leur entourage familial et des professionnels (libéraux ou dans d’autres établissements de santé)

Exemple: prévention cutanée et suivi d’escarre, techniques de manutention...

* **Une équipe pluridisciplinaire**

L'ensemble des soins est dispensé par des professionnels diplômés et formés. L'équipe médicale sera complétée par 6 autres médecins recrutés :

* Spécialiste en rééducation et Médecin en gériatrie,
* Médecine générale et familiale,
* Rhumatologue,
* Cardiologue
* Gynécologue,
* Psychiatre

**Le Pôle recrutera également :**

* Sage-femme,
* Orthophoniste,
* Psychomotricienne ou/et kinésithérapeute,
* Assistante sociale,
* 2 Infirmiers,
* 1 Cadre de rééducation, pour superviser les kinésithérapeutes, ergothérapeutes et enseignants en Activité Physique Adaptée

**Le Pôle, ayant pour objectif d’améliorer la qualité de vie personnelle des patients, il fera profiter à son public des bienfaits de techniques innovantes. Selon le modèle des centres de cancérologie, la coordination de soins de support réunira un certain nombre de thérapies complémentaires :**

* Sophrologie,
* Réflexologie,
* Shiatsu,
* Auriculothérapie,
* Hypnose,
* Ostéopathie,
* Chiropraxie,
* Etiopathie,
* Neuro-feedback,
* Biofeedback
* Hydrothérapie du côlon,
* Dermographie esthétique et médicale,
* Drainage lymphatique,
* Musicothérapie,
* Art thérapie,
* Traitement médical de la dysfonction érectile par ondes de choc de faible intensité pour les patients diabétiques ou opérés de la prostate.

Pour rentabiliser les lieux, une dizaine de médecins seront recrutés, en tarif secteur 1. De plus, nous proposons une amplitude horaire large, de 8 h à 20 h, du lundi au samedi.

Les médecins qui le souhaitent seront salariés. Certains médecins seront à mi-temps, ou feront quelques heures par semaine et pourront donc continuer à exercer ailleurs. Deux tiers du prix de chaque consultation revient au praticien et un tiers au centre pour la gestion.

Une plateforme téléphonique spécialisée dans la santé, sera en charge de la prise des rendez-vous. Pour éviter l’absentéisme chez les patients la plateforme sera chargée de les contacter avant leur rendez-vous.

**8 - Bénéfices pour les professionnels de santé**

Leur apporter une solution qui repose sur un concept informatique innovant permettant :

* L’accès à un planning en ligne pour faire des réservations immédiates, en temps réel, à l'heure, à la semaine ou à l'année,
* Des conditions d’installation au moindre coût grâce à une optimisation du temps et un partage des espaces de travail déjà meublés,
* La flexibilité d’une tarification avantageuse, permettant de concilier vie privée et vie professionnelle,
* La souplesse des horaires, idéale pour concilier vie professionnelle et vie personnelle, à temps partiel ou à temps complet,
* Aucune prise de risqueni investissement personnel.

**9 - Statut juridique de l’organisation**

Pour l’instant le Pôle Santé est une association loi 1901 à but non lucratif. Ultérieurement, si cela s’avère nécessaire, pourra être créée une autre structure juridique compatible avec les rémunérations des professionnels de santé.

**10 - Budget prévisionnel du Centre de Santé**

A titre indicatif, le besoin de financement nécessaire en première année pour un espace de 100 m2 est de 120k€. Une étude spécifique sera faite en fonction du lieu d’accueil.

**11 – Partenariat avec**

* Les médecins de la ville de Nogent sur Marne,
* Association Maison Rose,
* Association Fibromyalgie SOS,
* Association Optim’Autisme,
* IDF Médical 94,
* Le réseau oncologique,
* Association Ligue contre le Cancer,
* La Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer (FNCLCC)
* Les cliniques privées Ramsay sur le Territoire du Val de Marne,
* L’Institut Gustave Roussy de Villejuif,
* SOS médecins,
* Centre Khépri Santé, sous convention de travail avec l’association PSPPE, qui apporte les outils informatiques, l’équipe de management, une partie de l’hébergement, l’expertise en recrutement.